

Infoparent 2026-2027

Édition : septembre 2026

Centre
de services scolaire
de Kamouraska—
Rivière-du-Loup



École de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante

Chers parents,

C'est avec beaucoup de joie que nous amorçons cette nouvelle année scolaire. Chaque rentrée est une occasion de renouer avec le plaisir d'apprendre, de grandir et de cheminer ensemble.

À l'école, nous croyons que la réussite de chaque élève repose sur une collaboration étroite entre l'enfant, sa famille et l'équipe éducative. Votre implication et votre soutien, jumelés à notre accompagnement bienveillant, créent un milieu riche où chaque enfant peut développer son plein potentiel.

La bienveillance et le respect guideront nos actions tout au long de l'année. En travaillant main dans la main, nous offrons à nos élèves la sécurité et la confiance nécessaires pour s'épanouir et persévérer dans leurs apprentissages.

Nous vous remercions de votre engagement et de votre confiance. Ensemble, faisons de cette année une belle aventure de découvertes et de réussites ! C'est d'ailleurs le thème exploité dans notre belle école cette année : Navigue vers ta réussite!

Bonne rentrée,

Annie-Claude Pelletier, directrice

Dans ce numéro :

2. Photos scolaires
Horaire du service de garde
3. Horaire secrétariat
Rappel fin de journée (appels)
4. Motivation absence-SDG-Sites
5. Calendrier rencontres
Mot de madame Maude Thériault
6. Notre clientèle— Rappel allergies
Documents à signer et retourner à l'école
7. Rencontre de parents
Heures surveillance cours d'école
8. Médication—Assurance CSS
9. SCP
10. Collecte ECO, sécurité routière, règles autobus
11. Liste du personnel
12. Calendrier du mois de septembre



Photo scolaire



École de la Marée-Montante Saint-Roch-des-Aulnaies	École de l'Orée-des-Bois Sainte-Louise	École de Étoile-Filante Saint-Onésime
Mercredi 9 septembre 26 AM : Préscolaire PM : Primaire	Mercredi 9 septembre 26 AM : Préscolaire-5-6e années PM : 1-2-3 et 4 ^e années	Mercredi 9 septembre 26 AM : Tous

*** Veuillez noter qu'il n'y aura aucune photo de famille, car nous désirons privilégier le temps accordé à chacun de nos élèves.

Comme l'an passé, nous avons demandé les services de « Photo repensée ». La prise de photo sera la même date pour nos 3 écoles.

[Informations à consulter](#)



Horaire du service de garde

Les Deux-Clochers (Saint-Roch-des-Aulnaies)	Le Petit-Boisé (Sainte-Louise)	La Voie-Lactée (Saint-Onésime)
7 h 30 à 8 h 00 11 h 25 à 12 h 45	11 h 25 à 12 h 45	11 h 25 à 12 h 45
15 h 10 à 17 h 45	15 h 10 à 17 h 45	15 h 10 à 17 h 45

** Si vous désirez inscrire votre enfant, vous pouvez rejoindre la technicienne, madame Samantha Jalbert au 418-856-7048 au poste # 4305 ou par courriel : jalberts@csskamloup.gouv.qc.ca



Heures d'ouverture

Lors des journées de classe régulière, le service de garde est ouvert de 11h25 à 12h50 et de 15h10 à 17h45. Il est important de respecter l'heure de fermeture auquel cas, des frais de retard vous seront facturés.



États de compte

Votre état de compte sera déposé à chaque début de semaine sur le portail parent.

S'il y a un retard de paiement de plus de deux semaines, le technicien du service de garde interpellera le ou les parents afin que les sommes dues soient payées. Toutefois si le retard persiste, la direction de l'école communiquera avec la garde ont de message pour indiquer où va votre enfant ou que les messages reçus des deux parties sont contradictoires, votre enfant ira au service de garde. Vous votre enfant.

Si aucune entente ne peut être prise, le service de garde ne sera plus offert à l'enfant, et ce, tant que les sommes non payées ne soient remboursées.



Présences

L'horaire complété dans Mozaik lors de l'inscription doit être respecté.

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant, une modification exceptionnelle peut être réalisée en contactant le secrétariat ET le service de garde avant 9h30 le matin.

Si ni l'école ni le service de garde ont de message pour indiquer où va votre enfant ou que les messages reçus des deux parties sont contradictoires, votre enfant ira au service de garde. Vous votre enfant. devrez payer le frais de garde et venir le chercher à cet endroit. Il en va de la sécurité de celui-ci.



Départ seul

Je tiens à vous rappeler que, comme indiqué dans la lettre qui vous a été envoyée lors des inscriptions, nous ne pouvons laisser partir votre enfant lors de votre appel ou de l'envoi d'un courriel, et ce, tant que vous n'avez pas rempli le formulaire d'autorisation de départ seul. Pour ce faire, vous devez contacter votre éducatrice afin qu'elle vous le fasse parvenir par votre enfant. De plus, tant que nous n'avons pas en main ledit formulaire signé, votre enfant ne pourra partir à pied. Il en va de la sécurité de votre enfant.



Journées pédagogiques

Vous devez obligatoirement inscrire votre enfant pour une journée pédagogique en remplissant le plus tôt possible le sondage qui vous est retourné par courriel. Toute inscription passée le délai ne sera pas retenue et votre enfant ne sera pas accepté s'il se présentait le matin même. Cela est dû au fait que nous devons prévoir le nombre d'éducatrices en conséquence des présences. De plus, lors des journées pédagogiques, si vous avez réservé une place et que :
- votre enfant ne se présente pas;
- l'annulation est faite après la date limite d'inscription; Les frais de garde vous seront facturés.



Médicaments

Si votre enfant doit prendre une médication prescrite par un médecin, vous devez remplir le formulaire DEMANDE DE DISTRIBUTION OU D'ADMINISTRATION D'UN MÉDICAMENT. Tout médicament en vente libre doit être administré par un parent.

Rappel important concernant le service de garde.

Horaire du secrétariat :

*** Prendre note que cet horaire est sujet à changement sans préavis.

Secrétariat : Sylvie Thériault					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM		Sainte-Louise			
PM	Saint-Roch	St-Onésime	Saint-Roch	Sainte-Louise	St-Onésime



Avis important—Rappel concernant les changement de fin de journée



Si, au cours de la journée, vous devez aviser l'école que votre enfant devra exceptionnellement se rendre au service de garde (par exemple en cas de contretemps ou d'absence d'un adulte à la maison), **nous vous demandons d'aviser un membre du personnel de vive voix.** Veuillez ne pas laisser de message sur la boîte vocale du secrétariat, car si la secrétaire est absente pour quelque raison, le message pourrait ne pas être pris à temps et l'information ne serait pas transmise.

Si vous n'arrivez pas à joindre la secrétaire, vous pouvez demander à parler au responsable de l'école ou parler directement au personnel du service de garde afin de vous assurer que la consigne est bien reçue.

Voici les numéros pour rejoindre chaque école :

Afin que les appels téléphoniques soient bien dirigés; nous vous demandons d'appeler au numéro de **l'école de votre enfant** et de choisir les options qui se présentent à vous.

- « 0 » : le secrétariat
- « 1 » : le service de garde
- « 2 » : la personne responsable d'école (entre 11h30 et 12h45) et à partir de 15h00

École de la Marée-Montante : 418-856-7045

École de l'Orée-des-Bois : 418-856-7048

École de l'Étoile-Filante : 418-856-3096

Adresses courriel école

Marée-Montante : sec.mareemont@csskamloup.gouv.qc.ca

Orée-des-Bois : sec.oreebois@csskamloup.gouv.qc.ca

Étoile-Filante : sec.etoilefil@csskamloup.gouv.qc.ca



Motivation de l'absence de votre enfant via Portail Parents ou Clic École

Vous pouvez motiver l'absence de votre enfant par le biais de votre application « Portail Parent » ou Clic-école en utilisant la pastille « Absences » et répondre aux questions demandées.

C'est un outil efficace et rapide.

Services de garde

Voici les adresses courriels à utiliser pour rejoindre TOUT le personnel y travaillant (pour chaque école)

SDQ St-Onésime : sg.stonesime@csskamloup.gouv.qc.ca

SDQ Ste-Louise : sg.stelouise@csskamloup.gouv.qc.ca

SDQ St-Roch : sg.deuxclochers@csskamloup.gouv.qc.ca

Site de nos écoles !

Nous vous invitons à aller consulter les sites web de nos 3 écoles. Ceux-ci sont mis à jour régulièrement et vous y retrouverez une panoplie d'informations pertinentes concernant nos écoles !

Voici les liens pour y accéder :

<https://mareemontante.csskamloup.gouv.qc.ca/> St-Roch-des-Aulnaies

<https://etoilefilante.csskamloup.gouv.qc.ca/> St-Onésime d'Ixworth

<https://oreebois.csskamloup.gouv.qc.ca/> Sainte-Louise



Invitation de la part de nos membres de l'Organisme Participative des parents de St-Roch et Ste-Louise (OPP)



Calendrier rencontres comité de parents 2026-2027



- 1er septembre 2026 à St-Pascal

[Voir info sur le site du CSS](#)

19 h 30

Lieu des rencontres

Rivière-du-Loup :

Centre de Services de R-D-L
Salle Kamouraska (2e étage)
464, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Qc)

St-Pascal :

Centre de services
Salle Chanoine-Beaudet
535, avenue de l'Église 950, 12e Avenue
St-Pascal (Qc)

La Pocatière :

École Polyvalente
Café Phénix
La Pocatière (Qc)

Le comité de parents se rencontre le premier mardi de chaque mois, sauf en janvier, mars, juillet et août. Les rencontres débutent à 19 h (en ligne) ou à 19 h 30 (en présentiel). Ces rencontres sont ouvertes au public. Si vous désirez assister ou prendre la parole lors d'une rencontre, vous devez remplir le formulaire ci-joint et le faire parvenir au secrétariat général 24 heures avant la rencontre, à l'adresse secgen@csskamloup.gouv.qc.ca, ou signifiez votre intention par téléphone au 418 862-8201, poste 3060.

Calendrier des rencontres du comité consultatif des élèves HDAA

- ◇ 9 septembre 2026 19 h 15 (au besoin) - Salle Kamouraska ou Teams

Pour y assister virtuellement, il est important de transmettre un courriel à dumaist@csskamloup.gouv.qc.ca pour obtenir le lien TEAMS.

Message de madame Maude Thériault, conseillère en rééducation

Bonjour chers parents,

Je me présente Maude, conseillère en rééducation. Je serai la nouvelle professionnelle, pour le service de psychoéducation, à l'école de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois, ainsi que de l'Étoile-Filante. Je prends donc le relais de Mme Émilie Bergeron.

J'ai déjà eu le plaisir d'être présente dans vos écoles au cours de l'année scolaire 2024-2025. Je suis donc très heureuse d'être de retour et de pouvoir collaborer à nouveau avec vous afin d'accompagner et de soutenir vos enfants.

Les services offerts au cours de l'année précédente pourront être reconduits ou réévalués en début d'année scolaire, selon les besoins de chaque élève.

Par ailleurs, dans la poursuite d'un objectif de prévention et de promotion d'un milieu bienveillant et sécurisant pour tous, tout au long de l'année scolaire, votre enfant participera à différents ateliers en classe, visant le développement des compétences psychosociales. Une belle façon d'outiller les jeunes à relever les défis qui se présentent à eux et de contribuer à leur bien-être.

Le programme HORS PISTE de prévention du stress et de l'anxiété chez les plus jeunes, poursuivra sa route dans chacune des classes, afin d'aider votre enfant à reconnaître ses forces et ses limites. Toujours accompagnés des personnages de Léo et Charlie, les élèves seront amenés à découvrir de nouvelles façons d'aborder la vie avec confiance, bienveillance et persévérance.

Pour en savoir davantage sur le programme HORS-PISTE, vous pouvez consulter l'adresse suivante : <https://sante-mentale-jeunesse.usherbrooke.ca/je-suis-un-parent/hors-piste/>

En terminant, vous pouvez me joindre à l'école si vous avez des questions concernant l'adaptation de votre enfant sur le plan affectif, social et/ou comportemental.

Au plaisir!

Maude Thériault, conseillère en rééducation

thermaud@csskamloup.gouv.qc.ca

Notre clientèle 2026-2027

	La Marée Montante St-Roch-des-Aulnaies	L'Orée-des-Bois Ste-Louise	L'Étoile-Filante St-Onésime
4 ans	9	6	
5 ans	6	4	7
1 ^{re} année	7	9	3
2 ^e année	14	8	5
3 ^e année	10	11	7
4 ^e année	6	9	6
5 ^e année	11	7	2
6 ^e année	11	12	5
Total	74	66	35

Alerte aux allergies



Rappel important !

Nous vous demandons votre collaboration afin d'éviter que vos enfants apportent à l'école des produits contenant des arachides ou autres noix.



Documents à signer et à retourner à l'école



Dès les premiers jours de classe, votre enfant vous a apporté de la documentation à signer. Il est primordial que le retour de ces documents se fasse rapidement. Ce sont des documents importants dont vous devez prendre connaissance.



Rencontre de parents

Voici le détail de la première rencontre parents-enseignants pour nos 3 écoles. Ces rencontres se feront en présentiel :

Voici un détail des plages prévues :

<u>École Marée Montante</u>	Tous les niveaux <u>Tous, sauf préscolaire 4 ans</u>	10 septembre 2026 16h30–17h30 suivi du souper hot-dog de l'OPP (préscolaire bienvenus) École fermée à partir de 17h45
<u>École Orée-des Bois</u>	** Des détails suivront **	17 septembre 2026 Porte ouvertes pour préscolaire et 5-6 ^e années. 1-2-3 ^e t 4 ^e années à confirmer
<u>Étoile-Filante</u>	Tous les niveaux	16 septembre 2026 18à18h30 (1-2-3 ^e années) Portes ouvertes : 16h30 à 18h45 (4-5-6 ^e années et préscolaire)

Heures de surveillance dans les cours d'école

Il y a surveillance dans les cours d'école :

- ♦ **Le matin de 8 h 00 à 8 h 05**
- ♦ **Le midi de 12 h 45 à 12 h 50** *les portes ouvrent à 12h45 pour le début des cours à 12h50
- ♦ **Le soir de 15 h 10 à 15 h 15**

En dehors de ces heures, il n'y a aucune surveillance et les enfants ne sont pas sous la responsabilité de l'école. Nous vous demandons d'être très vigilants et de respecter ces heures et ce, pour la sécurité de nos élèves.

Les récréations :

- **AM : 10h05-10h25**
- **PM : 13h50-14h10**



Information aux parents – Médication à l'école

Nous tenons à vous rappeler que les membres du personnel ne sont **pas autorisés à administrer de la médication en vente libre** (ex. : Tylenol, Advil, sirop contre la toux, etc.) aux élèves.

- **Médication prescrite** : Seuls les médicaments prescrits par un médecin peuvent être administrés à l'école, et ce, **après signature du formulaire officiel par les parents**.
- **Médication en vente libre** : Si vous placez un médicament en vente libre dans le sac de votre enfant, **vous devez en aviser l'école**. L'élève doit être en mesure de le prendre de façon autonome.

Si ce n'est pas le cas, **le parent doit se déplacer à l'école pour administrer le médicament**.

Par mesure de sécurité, **toute médication (prescrite ou en vente libre) doit être conservée dans son emballage original.**

Le centre de services scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents dont elle est responsable. Pour que l'assureur du centre de services scolaire indemnise un élève ou un parent à la suite d'une blessure, il faudra démontrer la faute d'un employé du centre de services scolaire ou la défectuosité d'un immeuble ou d'un équipement. En conséquence, la majorité des accidents survenant à nos élèves ne sont pas couverts par cette police.

Aussi, le centre de services scolaire suggère aux parents qui désirent être couverts de contracter une assurance qui offrira une protection en cas d'accident. Ces protections sont habituellement disponibles auprès de votre assureur ou auprès de votre institution financière pour des frais annuels minimes.

Recours

En cas de réclamation à la suite d'une faute d'un employé du centre de services scolaire ou la défectuosité d'un immeuble ou d'un équipement, le plaignant peut s'adresser au centre de services scolaire via le processus de traitement des plaintes en vigueur.

Cette information se retrouve sur le site Web du CSS au <https://www.cskamloup.qc.ca/notre-organisation/demandes-et-plaintes/assurances/>.

Soutien aux Comportements Positifs (SCP)

Dans notre école primaire, nous avons mis en place en 2023-2024 un système de soutien aux comportements positifs, guidé par les valeurs fondamentales de bienveillance, respect et engagement. Nous poursuivons le projet cette année. Ce système vise à promouvoir un environnement scolaire où chaque élève se sent valorisé, écouté et encouragé à développer des comportements positifs qui favorisent son épanouissement personnel et académique.

Bienveillance : Nous croyons fermement que chaque enfant mérite d'évoluer dans un cadre où il se sent soutenu et compris. La bienveillance est au cœur de notre approche, car elle nous permet de reconnaître et de célébrer les efforts individuels de chaque élève. Nous encourageons un dialogue ouvert et positif, où les réussites sont célébrées et les difficultés abordées avec empathie. Par cette attitude, nous visons à créer un climat de confiance et de soutien mutuel, propice à la réussite et à l'épanouissement de chacun.

Respect : Le respect est essentiel pour construire des relations harmonieuses et constructives au sein de notre école. Nous enseignons à nos élèves l'importance de respecter les autres, leurs opinions et leurs différences. Chaque comportement est abordé dans un esprit de compréhension et de dialogue, afin de renforcer l'idée que le respect mutuel est la base de toute interaction réussie. En favorisant un environnement où le respect est une norme, nous contribuons à un cadre scolaire positif et inclusif.

Engagement : L'engagement est la clé de notre succès collectif. Nous encourageons non seulement les élèves à s'engager activement dans leur apprentissage et dans leurs comportements, mais aussi les parents et les membres de la communauté scolaire à participer pleinement à notre mission éducative. En travaillant ensemble et en s'impliquant activement, nous créons un réseau de soutien solide qui renforce les comportements positifs et contribue à l'évolution de chaque élève. L'engagement mutuel nous permet de bâtir des stratégies efficaces pour encourager les comportements souhaités et soutenir chaque enfant dans son cheminement.

Notre système de soutien aux comportements positifs repose donc sur ces trois valeurs : la bienveillance, le respect et l'engagement. Ensemble, nous construisons une communauté éducative où chaque élève peut s'épanouir, apprendre et grandir dans un environnement favorable et enrichissant. Nous croyons en la capacité de chaque enfant à développer ses compétences et à contribuer positivement à notre école, et nous sommes déterminés à les soutenir dans ce processus avec dévouement et enthousiasme.

Avec ces valeurs comme guides, nous nous engageons à faire de notre école un lieu où le respect et la bienveillance s'allient pour favoriser le développement de comportements positifs, tout en impliquant activement chacun dans ce cheminement collectif.

Pour toutes interrogations au sujet de ce système, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Collecte Eco

Nos écoles participent à la collecte Eco

Voici les détails

[Comment participer](#)

[Qu'est-ce qui est permis ou pas !](#)



Sécurité scolaire (message de la sûreté du Québec)



Lettre à l'attention des parents concernant la sécurité de nos élèves.

De la part de notre policière intervenante en milieu scolaire, madame Claudine St-Gelais

[Veuillez cliquer sur ce lien pour accéder à la lettre.](#)



Règles dans l'autobus

Nous vous invitons à consulter ces 2 documents afin de respecter les règlements dans l'autobus

- [Règles dans l'autobus](#)
- [Objets permis / interdits](#)



Liste de notre personnel pour les 3 écoles



Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup

Québec



École de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante

	École de la Marée-Montante Saint-Roch-des-Aulnaies	École de l'Orée-des-Bois Sainte-Louise	École de l'Étoile-Filante Saint-Onésime-d'Ixworth
Direction	Annie-Claude Pelletier		
Secrétaire d'école	Sylvie Thériault		
Préscolaire 4 – 5 ans	Jessyca Forbes <i>Laurie-Eve Gagnon</i>	Andrée Rossignol (4-5 ans) <i>Tommy Morneau</i>	
Préscolaire 5 ans	Marie-Michèle Côté <i>Laurie-Eve Gagnon</i>		Esther Ouellet
1^{re} année	Marie-Ève Leblond <i>Laurie-Eve Gagnon</i>		
2^e année	Andréa Ouellet		
1^{re} et 2^e années		Émilie Dumont <i>Tommy Morneau</i>	
3^e et 4^e années	Laurie St-Onge	Josée St-Laurent <i>Tommy Morneau</i>	
1^{re}, 2^e et 3^e années			Hélène St-Jean
5^e et 6^e années	Annick D'Amours <i>Laurie-Eve Gagnon</i>	Caroline Bérubé <i>Tommy Morneau</i>	
4^e, 5^e et 6^e années			Marie-Christine Drapeau <i>Annie Lévesque</i>
Anglais	Stéfany Pelletier	Stéfany Pelletier	Victor Mercier
Musique	Steve Paquet	Steve Paquet	Steve Paquet
Éducation physique	Marily Cyr	Marily Cyr	Victor Mercier
Aide-pédagogique	Laurie-Eve Gagnon	Tommy Morneau	Annie Lévesque
TES	Johanne Caron	Laurie Tremblay Johannie Bois	Marilou Larivière Cinq-Mars Johannie Bois
Professionnel	Maude Thériault		
Orthopédagogie	Lorie Bouchard		
Concierge	Marjolaine Langlois	Amélie Pelletier	Nicolas Thiboutot (contractuel)
Service de garde	Marie-Noëlle Fortin Catherine Bérubé Nicole Caron Marjolaine Langlois	Samantha Jalbert (Tech) Sylvie Elbilia Joanie Lebreux	Nancy Brouillard Jacqueline Bastille
Ressources péd. active	Marily Cyr	Marily Cyr	
Bibliothèque	Renée Picard	Renée Picard	Renée Picard

MM : École de la Marée-Montante

ODB : École de l'Orée-des-Bois

EF : École de l'Étoile-Filante

Calendrier du mois de septembre 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				
	<u>1</u>	<u>2</u> EF : Loup-Phoque AM = pour tous ! MM : Bilbliothèque scolaire	<u>3</u> ODB : Bilbli- othèque scolaire	<u>4</u>
	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>
<u>7</u> CONGÉ Fête du Travail	<u>8</u> EF : Bilbliothèque scolaire	<u>9</u> Photos scolaires pour nos 3 écoles	<u>10</u> MM : Rencontre de parents	<u>11</u>
	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>
<u>14</u>	<u>15</u>	<u>16</u> EF : Rencontres de pa- rents MM & ODB : Sortie aux pommes (préscolaire Ste- Louise et St-Roch ET 1-2 ^e années St- Roch) AM	<u>17</u> MM : Bilbliothèque scolaire ODB : Rencontre parents Assemblée géné- rale de parents : école Orée-des- Bois 19h00	<u>18</u> Journée pédagogique Service de garde ouvert St-Onésime
		<u>2</u>	<u>3</u>	
<u>21</u> 	<u>22</u> EF : Bilbliothèque scolaire	<u>23</u>	<u>24</u>	<u>25</u>
<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>
<u>28</u>	<u>29</u>	<u>30</u> Déclaration de la clientèle (tous les élèves doivent être présents à l'école)		
<u>10</u>	<u>1</u>	<u>2</u>		